

**SEVADEC**  
**Syndicat mixte pour l'Élimination et la**  
**Valorisation des Déchets ménagers du**  
**Calaisis**

| Nombre de Membres           |             |          |
|-----------------------------|-------------|----------|
| Affiliés au Comité Syndical | En exercice | Présents |
| 22                          | 22          | 14       |

\*\*\*\*\*

*Extrait du Registre des Délibérations*

*L'an deux mille vingt-trois et le lundi 25 septembre à 15h00, le Comité Syndical du SEVADEC, légalement convoqué le 18 septembre 2023, s'est réuni au sein du Pôle Administratif du SEVADEC sous la Présidence de Monsieur Guy ALLEMAND.*

**ETAIENT PRESENTS :**

Mesdames Brigitte HAVART (suppléante de M. PERALDI), Corinne NOEL, Messieurs Guy ALLEMAND, Guy BEGUE (suppléant de M. MIGNONET), Eloi BONNINGUES (suppléant de Mme MARCQ), Marc BOUTROY, Bruno DEJONGHE, Yves ENGRAND, Pascal GAVOIS, Michel HAMY, Claude KIDAD, Laurent LENOIR, Jacques LOUCHEZ, Olivier PLANQUE.

**ETAIENT EXCUSES :**

Mesdames Natacha BOUCHART, Véronique DUMONT-DESEIGNE, Brigitte MARCQ (suppléée par M. BONNINGUES), Messieurs Emmanuel AGIUS, Charles COUSIN, Olivier MAJEWICZ, Hugo MARCOTTE-RUFFIN, Philippe MIGNONET (suppléé par M. BEGUE), Antoine PERALDI (suppléé par M. HAVART), Bruno DEMILLY.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Monsieur Pascal GAVOIS

**P3-09-2023 : NOEL DES AGENTS DU SEVADEC – ANNEE 2023**

Rapporteur : Monsieur Claude KIDAD, Vice-président

Monsieur le Président indique aux membres du Comité que le SEVADEC souhaite octroyer, à l'occasion des fêtes de Noël, un cadeau aux agents du syndicat.

Les bénéficiaires sont les agents titulaires, stagiaires, sous contrat aidé et auxiliaires ayant accompli au minimum 6 mois d'activité au sein des services du SEVADEC ou 400 heures de travail au cours de l'année 2023.

Le montant attribué par agent se matérialisera par l'octroi d'un chèque « cadeau ».

Vu l'avis favorable du Bureau Syndical réuni le 12 septembre 2023, le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

- **D'OCTROYER** des chèques « cadeau » aux agents du SEVADEC au titre des fêtes de Noël,
- **DE FIXER** le montant attribué à 45 € par agent,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à engager toutes les démarches nécessaires à cette fin.

*Les crédits nécessaires à cette dépense sont prévus au budget.*

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois susdits,*

*Pour Copie Conforme,  
Le Président,*

**SEVADEC**  
BF 20  
62101 CALAIS CEDEX

Décision rendue exécutoire  
Le 29/09/2023  
Certifié exact  
L'ordonnateur

Accusé de réception en préfecture  
062-256203936-20230925-P3-09-2023-DE  
Date de télétransmission : 29/09/2023  
Date de réception préfecture : 29/09/2023